

SPORT & CULTURE

POUR TOUS

Le Centre Communal d'Action Sociale propose **une prise en charge totale ou partielle des frais d'inscriptions** à une association de la commune (voir liste)

Conditions :

- Habiter St Lambert
- Avoir un quotient familial inférieur à 750€

Cette aide peut être attribuée à chaque membre de la famille (enfant / adulte), dans la limite d'une par personne et par an.

Renseignements au 02 41 77 55 06 ou
ccas@saintlambertlapotherapie.fr



SAINT-LAMBERT
LA-POThERIE ■■■